



# MUNICIPALITÉ DE VAL-DES-MONTS

1, ROUTE DU CARREFOUR, VAL-DES-MONTS (QUÉBEC) J8N 4E9  
TÉLÉPHONE : 819 457-9400 – TÉLÉCOPIEUR : 819 457-4141  
SITE WEB : [www.val-des-monts.net](http://www.val-des-monts.net)

## OFFRE D'EMPLOI

Située aux abords du centre urbain de Gatineau-Ottawa, Val-des-Monts est une municipalité dynamique qui se démarque par son milieu de vie exceptionnel, son environnement de travail stimulant et son équipe de fonctionnaires hautement engagés à contribuer au développement et au rayonnement de la communauté. La Municipalité de Val-des-Monts assure une gamme de services diversifiés à une population de 11 552 habitants auxquels s'ajoutent environ 10 000 villégiateurs en période estivale et est présentement à la recherche d'un :

### DIRECTEUR ADJOINT AUX OPÉRATIONS – PRÉVENTION AU SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE CONCOURS SI-2016-002

#### DESCRIPTION SOMMAIRE

Sous l'autorité du Directeur du service de Sécurité incendie (DSI), la personne titulaire du poste est responsable, en plus d'assurer le suivi des inspections de commerces et de résidences et de la recherche des causes et circonstances à la suite d'incendies dans la Municipalité, d'assister et seconder le DSI afin de planifier, organiser, diriger, contrôler et coordonner les activités relatives au service de Sécurité incendie. La personne titulaire du poste a pour mission d'élaborer et de maintenir un programme de prévention des incendies en appliquant les diverses normes et règlements en vigueur en plus d'agir à titre d'officier lors d'appels d'urgence. Elle prépare et conçoit des plans d'évacuation et des programmes d'intervention d'urgence. Elle se doit d'informer, de conseiller et de sensibiliser, sans en limiter la portée, autant les citoyens, que les employés d'une entreprise et les organismes sur les mesures de sécurité.

La personne titulaire du poste est responsable de la mise en application de toutes les décisions prises par la Direction du service, assiste et seconde le DSI dans l'élaboration des politiques, des procédures et des directives afin d'assurer une saine gestion du service de Sécurité incendie. La personne titulaire du poste est responsable de la gestion des opérations, des ressources humaines, financières, matérielles et physiques du service de Sécurité incendie. Elle doit représenter ledit Service auprès des différents intervenants du domaine des incendies et mettre en place les outils de communications.

#### EXIGENCES ET QUALIFICATIONS

- ✓ Détenir une attestation d'études collégiales (AEC) en technique de prévention en sécurité incendie ou diplôme d'études collégiales (DEC) en technique de sécurité incendie option prévention ou un diplôme d'études professionnelles (DEP) en prévention des incendies ou un certificat de premier cycle de technologie en prévention des incendies ou toute autre combinaison de formation et d'expérience jugée équivalente.
- ✓ Posséder un minimum de trois années d'expérience dans le domaine de la prévention incendie.
- ✓ Détenir une certification en recherche de causes et circonstances d'incendie reconnue par l'École nationale des pompiers du Québec (ou en voie d'obtention).
- ✓ Être titulaire du certificat Pompier 1 ou 2 décerné par l'École nationale des pompiers du Québec ou être titulaire d'un diplôme d'études professionnelles en intervention sécurité incendie.
- ✓ Être titulaire du certificat d'Officier 1 ou s'engager à acquérir la formation dans les délais prescrits par la Loi.
- ✓ S'engager à suivre toute formation spécialisée requise pour son travail et approuvée par le DSI.
- ✓ Être titulaire d'un permis de conduire valide – Classe 4A – Québec (attestation de la SAAQ exigée).
- ✓ Être titulaire de la carte de conducteur d'embarcations de plaisance.
- ✓ Être titulaire d'une certification RCR et premiers soins obligatoires.
- ✓ Être bilingue.
- ✓ Connaître la suite Office de Microsoft.
- ✓ Résider dans les limites du territoire de la Municipalité ou dans un rayon limite de 10 kilomètres de cette dernière, calculé selon les accès principaux de la Municipalité.
- ✓ Subir avec succès un examen médical (déclaration de santé indiquant être apte à effectuer les tâches de pompier exigée).
- ✓ Ne pas posséder d'antécédents judiciaires (attestation en provenance d'un corps de police exigée).
- ✓ Posséder les aptitudes, traits de personnalité et autres qualités personnelles appropriés.
- ✓ Faire preuve de leadership, de loyauté, de respect, être mobilisateur et posséder une aptitude évidente à diriger des équipes : Connaissance du domaine des incendies – Expérience en gestion des ressources humaines – Expérience en gestion des ressources financières – Direction – Disponibilité à travailler le soir et les fins de semaines – Connaissance de l'informatique – Capacité de rédaction – Posséder un bon esprit de synthèse – Aptitude démontrée en résolution de problèmes.

#### HEURES DE TRAVAIL ET TRAITEMENT

Tel que défini dans la politique concernant les conditions de travail – avantages et bénéfices du personnel cadre de la Municipalité de Val-des-Monts.

#### DATE LIMITE

Les personnes intéressées à ce poste doivent faire parvenir leur demande d'emploi, accompagnée d'un court texte sur leurs motivations et les principaux enjeux et défis qu'ont à relever les municipalités telles que Val-des-Monts dans l'élaboration d'un programme de prévention des incendies, **avant le 7 octobre 2016, 16 h 30**, aux coordonnées suivantes :

**Madame Myrian Nadon**  
Directrice adjointe du service des  
Ressources humaines et des Communications  
Municipalité de Val-des-Monts  
1, route du Carrefour  
Val-des-Monts (Québec) J8N 4E9  
Téléphone : 819 457-9400, poste 2206  
Télécopieur : 819 457-4141  
Courriel : [myriannadon@val-des-monts.net](mailto:myriannadon@val-des-monts.net)

**NOTE IMPORTANTE** : Nous remercions tous ceux et celles qui soumettent leur candidature. **Nous communiquerons uniquement avec les personnes convoquées à une entrevue.** Si après la fermeture du concours la Municipalité de Val-des-Monts n'a pas reçu de candidature répondant aux critères recherchés, elle se réserve le droit de poursuivre sa recherche de candidats sans réouverture du concours.

**Note** : Le masculin et le singulier sont utilisés dans le présent avis sans discrimination et incluent le féminin et le pluriel afin d'éviter un texte trop lourd.